Guémené INFO

JUILLET 2008

Guémené-Penfao
Beslé-sur-Vilaine
Guénouvry

Votre nouvelle équipe municipale

Beslé : les travaux, c'est parti !

L'Arbre dans l'Art
Expo et concours

90e anniversaire de l'armistice 1918 : Avis de recherche

VISITE AUX SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Le samedi 26 avril le maire avait convié les élus à visiter les locaux des services techniques et rencontrer l'ensemble de l'équipe.

Jean-Pierre LEFEUVRE et Joël PEUZE encadrent une équipe de 13 personnes qui sont réparties en trois secteurs d'activités : la voirie (390 km de routes !), les bâtiments communaux, environ 25 000 m² de surface à plat et les espaces verts.

De gauche à droite : Josiane GAUDIN, Bernard SEILLÉ, Jean-Yves WESTER, Jacques BRIAND, Thierry DAVAL, Michel TAILLANDIER, René GASCOIN, Georges BOUCHARD, Michel BOULIGAND, Raymonde LONDOT, Daniel PORTAIS, Pascal BIHAN, Jean-Pierre LEFEUVRE.

Absents : Joël PEUZE, Michel MOREAUD, Gilles BONNEMAIN.

ESPACES VERTS

Le service des espaces verts assure deux fleurissements par an, l'entretien (tonte, tailles arbustives, élagage, entretien des terrains de foot) ainsi que la préparation et la mise en place des guirlandes de noël.

Quelques chiffres :

3 personnes à temps plein (dont 1 personne pour Beslé-sur-Vilaine)
1 saisonnier pour Guémené-Penfao et Beslé (l'été)
4 serres (512 m²) dont une nouvelle montée en 2008.
219 jardinières pour le fleurissement d'été
3360 lierres
8640 plantes à massifs

Fleurissement d'hiver :

3100 bulbes de tulipes
250 jacinthes
7998 plants de primevères, pensées, pâquerettes, pavots, myosotis,…
(les plants sont reçus en micro-motte)

COMMÉMORATIONS DU 27 AVRIL ET DU 8 MAI

27 avril : souvenir des victimes de la déportation et des héros de la résistance.

Après la cérémonie religieuse, le cortège composé de la fanfare, des pompiers, des élus, des anciens combattants et d'une forte participation de la population, s'est rendu aux monuments aux morts de la rue de la résistance et du square Marie Rolland pour un dépôt de gerbes sous la présidence de Yannick BIGAUD, Maire, Conseiller Général .

8 mai : commémoration de la fin de la guerre de 39-45

En l'absence de Yannick BIGAUD, victime d'un accident de la route, Solange PENTECOUTEAU a présidé la cérémonie et remis la Croix du combattant à M. Jean-Claude HARDY.

Né le 12 mai 1935 à Paris, il a été incorporé le 12 mars 1956 dans les services d'intendance à Alger. Le 1er mai 1956 il a été muté à la 71ème CRD du Matériel avant de rejoindre Rouiba le 3 mai 1957, à la 428ème CRD. Nommé brigadier le 1er septembre 1956, puis brigadier-chef le 29 mars 1957, Mr Jean-Claude HARDY a été libéré de ses obligations militaires le 7 mars 1958.

LE MOT DU MAIRE

M. Yannick BIGAUD
Maire, Conseiller Général

PERMANENCE
Tous les jours, sur rendez-vous

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ÉLUS !

Dans ce bulletin municipal nous vous présentons la nouvelle équipe municipale constituée après l'élection du 9 mars dernier.

Bienvenue aux nouveaux élus, et merci à tous les autres d'avoir accepté de se présenter à cette importante élection. Ceci a permis un débat démocratique.

Je ne reviendrai pas sur les projets car notre programme vous a été adressé, et nous en avons discuté lors des réunions publiques.

C'est notre feuille de route pour utiliser un terme à la mode… C'est en tout cas notre engagement vis-à-vis de vous.

Un ensemble de mesures et d'investissements destinés à améliorer encore nos 3 communes mais surtout la vie de tous.

Je sens en ce début de mandat une réelle volonté de tous les élus de réussir la mission que vous leur avez confiée. Les nouveaux bien sûr mais aussi ceux qui ont déjà l'expérience acquise au cours du mandat précédent.

Vous pouvez compter à nouveau sur moi pour être l'animateur d'une équipe aux idées et talents multiples.

Merci à la majorité d'entre vous qui nous a renouvelé sa confiance, mais à vous tous, mes chers administrés, je veux dire que je travaillerai comme toujours pour l'ensemble des habitants de la commune, sans exception.

Et merci encore à tous ceux qui se sont engagés dans cette belle et difficile mission qui est de répondre aux attentes de ses concitoyens.

Bonnes vacances à tous…reposez-vous en profitant de vos proches.

Mais rassurez-vous, la Mairie ne ferme pas, les services, comme les élus, restent à votre écoute !

L'animation jeunesse est aussi prête à accueillir comme chaque année nos jeunes.

Les structures d'accueil touristique sont prêtes elles aussi, alors sachons accueillir comme il faut les vacanciers, dont certains sont des fidèles de la commune.

GUÉMENÉ INFO JUILLET 2008

Directeur de publication :
M. le Maire

Mairie :
Mairie de GUEMENE-PENFAO
Rue de l'Hôtel de Ville
44290 GUEMENE-PENFAO
Tél : 02 40 79 24 24
Fax : 02 40 51 11 92
Mail : contact@mairie-guemene-penfao.fr
Site : www.mairie-guemene-penfao.fr

Réalisation :
I.D.A. Imprimerie - 02 40 58 31 03
accueil@ida-imprimerie.com

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

SOMMAIRE

3 **L'équipe municipale**
6 **Liste des commissions Communauté de Communes**
7 **Conseils municipaux**
12 **Les élus communiquent**
13 **Beslé-sur-Vilaine Guénouvry**
14 **Urbanisme**
15 **Informations municipales**
16 **Environnement**
18 **Maison du Tourisme**
19 **Culture**
20 **Concerts Spectacles**
21 **Manifestations**
23 **Calendrier des manifestations**
24 **Sports**
26 **Associations**
28 **Enfance Jeunesse**
30 **État civil**

LES ADJOINTS

Solange PENTECOUTEAU

Adjointe aux affaires sociales, Cimetière

PERMANENCE
Mercredi 9h00-12h00
2e étage de la Mairie
sur rendez-vous

Daniel LEGENDRE

Adjoint à l'Agriculture, Environnement, Développement Durable

PERMANENCE
Vendredi 10h30-12h30
à l'urbanisme
sur rendez-vous

Florence DE DEYN

Adjointe Beslé sur Vilaine, Affaires Scolaires, Enfance, Jeunesse

PERMANENCE
Lundi & jeudi 11h00-12h30
Samedi 11h00-12h00
Mairie de Beslé
En dehors des permanences, merci de contacter la Mairie de Guémené

Albert TAILLANDIER

Adjoint Guénouvry, Commissions Extra municipales

PERMANENCE
Mardi & vendredi 10h30-12h30
Mairie de Guénouvry

Marie-Christine HOULLIER

Adjointe à l'urbanisme, travaux, voirie

PERMANENCE
Jeudi 14h00-17h00
à l'urbanisme
sur rendez-vous

Thierry BUSSON

Adjoint aux Finances, Ressources Humaines

PERMANENCE
Lundi 9h00-12h00
1er étage de la Mairie
sur rendez-vous

Isabelle BARATHON-BAZELLE

Adjointe à la Culture, Communication, Relations avec les Associations et les Commerçants-Artisans

PERMANENCE
Vendredi 9h30-12h00
1er étage de la Mairie
sur rendez-vous

Roger JOFES

Adjoint au Tourisme, Sports, Bâtiments Communaux, Services Techniques, Jumelage

PERMANENCE
Lundi matin
1er étage de la Mairie
sur rendez-vous

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marie-Claude JULAUD

Serge BESNIER

Anne-Françoise GASCOIN

Fabrice DANET

Marie-Josèphe MAILLET

Didier GILBERT

Monique DRION

Jacques MICHEL

Marie-Andrée TREILLARD

Jérôme CELLE

Annie FERRON

Michel AMOSSE

Michel LOQUET

Nathalie JULAUD

Gilles LE DIZES

Anne CAILLON

Laurent DAVID

Marie-Christine SICARD

LISTE DES COMMISSIONS

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Solange PENTECOUTEAU, Monique DRION, Marie-Claude JULAUD, Marie-Josèphe MAILLET, Michel AMOSSE, Florence DE DEYN, Nathalie JULAUD, Marie-Christine SICARD

COMMISSION AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Daniel LEGENDRE, Marie-Andrée TREILLARD, Marie-Josèphe MAILLET, Serge BESNIER, Anne-Françoise GASCOIN, Didier GILBERT, Anne CAILLON, Laurent DAVID

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE, JEUNESSE

Florence DE DEYN, Monique DRION, Jérôme CELLE, Solange PENTECOUTEAU, Marie-Claude JULAUD, Isabelle BARATHON-BAZELLE, Nathalie JULAUD, Marie-Christine SICARD

COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES

Albert TAILLANDIER, Thierry BUSSON, Marie-Andrée TREILLARD, Roger JOFES, Marie-Christine HOULLIER, Jacques MICHEL, Anne CAILLON, Laurent DAVID

COMMISSION URBANISME, TRAVAUX, VOIRIE

Marie-Christine HOULLIER, Jacques MICHEL, Anne-Françoise GASCOIN, Marie-Josèphe MAILLET, Didier GILBERT, Serge BESNIER, Michel LOQUET, Nathalie JULAUD

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES

Thierry BUSSON, Annie FERRON, Michel AMOSSE, Albert TAILLANDIER, Marie-Claude JULAUD, Marie-Christine HOULLIER, Michel LOQUET, Laurent DAVID

CULTURE, COMMUNICATION, RELATIONS AVEC LES ARTISANS, COMMERÇANTS, ASSOCIATIONS

Isabelle BARATHON-BAZELLE, Marie-Andrée TREILLARD, Marie-Claude JULAUD, Annie FERRON, Fabrice DANET, Monique DRION, Marie-Christine SICARD, Gilles LE DIZES

TOURISME, SPORTS, BÂTIMENTS COMMUNAUX, SERVICES TECHNIQUES

Roger JOFES, Jérôme CELLE, Annie FERRON, Didier GILBERT, Fabrice DANET, Serge BESNIER, Anne CAILLON, Gilles LE DIZES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE REDON

Président : Jean-Louis FOUGERE

1er vice-Président : Vincent BOURGUET, en charge de l'aménagement de l'espace et de la voirie

2ème vice-Président : Jean-François MARY, en charge du développement économique et de la prospective

3ème vice-Président : Yvon MAHE, en charge de l'environnement et du cadre de vie

4ème vice-Présidente : Yvette ANNEE, en charge de la petite enfance et des modes de garde

5ème vice-Président : Dominique JULAUD, en charge de la communication et des nouvelles technologies

6ème vice-Président : Yannick BIGAUD, en charge du tourisme et des ports

7ème vice-Président : Pascal DUCHENE, en charge de la culture (théâtre, médiathèque, lecture publique, conservatoire…)

8ème vice-Président : Jean-Bernard VIGHETTI, en charge des piscines, des sports nature et de plein-air

9ème vice-Président : Joseph GERARD, en charge de l'habitat et des terrains d'accueil des gens du voyage

- **23 communes**
- **52483 habitants**
  au carrefour de 3 départements et 2 régions

66 rue des Douves - BP 70519 - 35605 REDON
Téléphone : 02 99 72 13 84
www.cc-pays-redon.fr

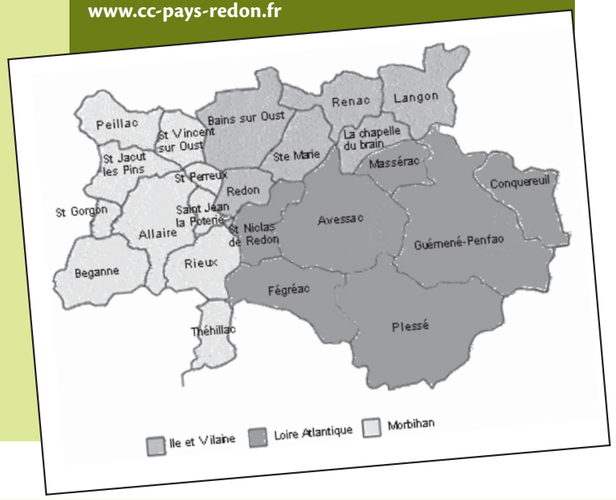

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2008 (EXTRAITS) :

Retrouvez l'intégralité des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : www.mairie-guemene-penfao.fr

Finances : information sur la situation financière

CA 2007 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 374 670,70	1 885 609,57
Recettes	3 957 105,00	1 530 562,03
Résultats	**+ 582 434,30**	**- 355 047,54**

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2008 (EXTRAITS) :

Compte de gestion et compte Administratif 2007

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 374 670,70 €	3 958 240,60 €
Investissement	1 451 623,13 €	1 530 562,03 €

Voté à l'unanimité

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Section	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		614 874,90 €	607 177,41 €	
Opérat exercice 2007 soit	3 374 670,70 €	3 958 240,60 €	1 451 623,13 €	1 530 562,03 €
		583 569,90 €		78 938,90 €
Résultats de clôture		**1 198 444,80 €**	**528 238,51 €**	

* (hors 1068 de N-1)

Accepté par 19 voix POUR et 7 ABSTENTIONS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

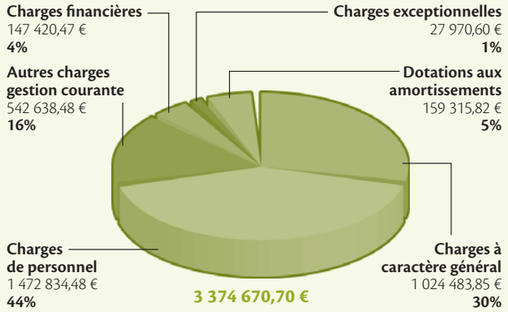

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

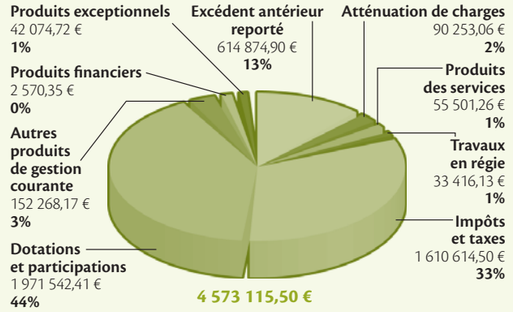

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

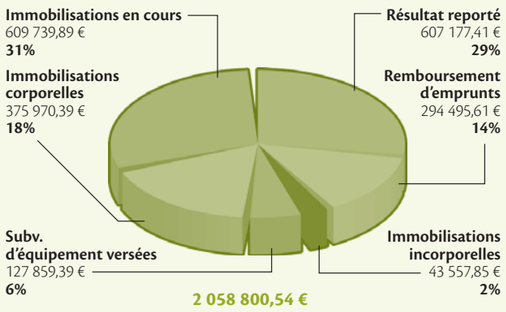

2 058 800,54 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

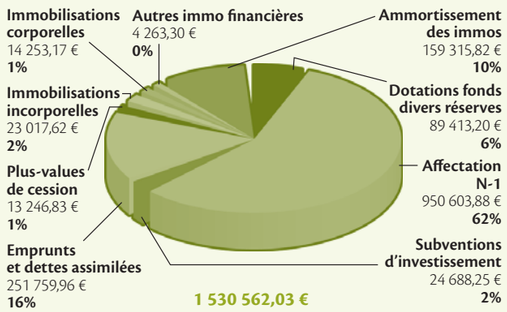

1 530 562,03 €

Budget Prévisionnel 2008

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	4 640 672,26 €	6 091 872,31 €
Dépenses	4 640 672,26 €	6 091 872,31 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

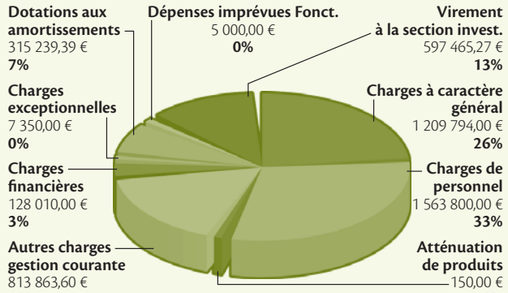

4 640 672,26 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

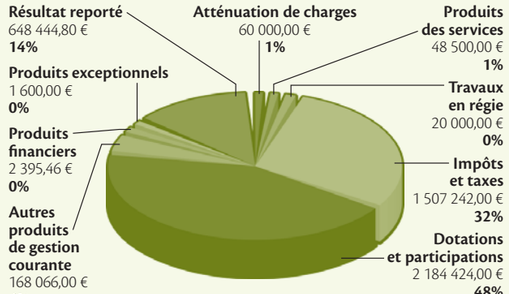

4 640 672,26 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

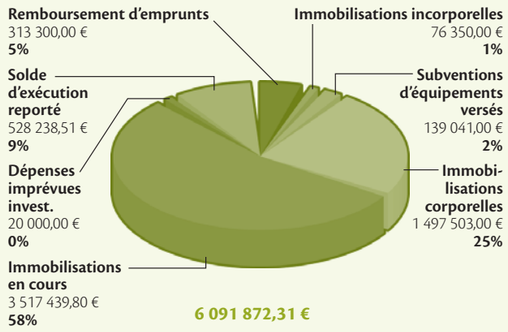

6 091 872,31 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

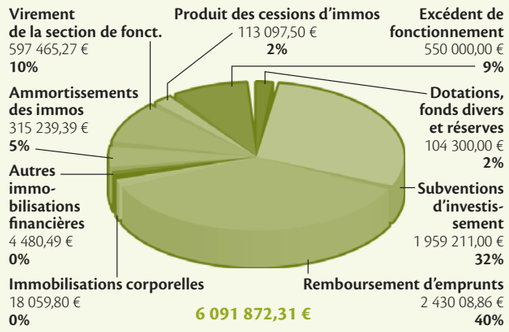

6 091 872,31 €

Retrouvez l'intégralité des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : www.mairie-guemene-penfao.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Fixation du taux des taxes communales

	COMMUNE	CCPG
Taxe d'Habitation	14,85%	3,84%
Taxe Foncier Bâti	21,76%	5,46%
Taxe Foncier Non Bâti	45,52%	12,36%
Taxe Professionnelle	14,00%	4,24%

Cette recette doit permettre notamment de financer les services gérés avant 2008 par la Communauté de Communes du Pays de Guémené et aujourd'hui par le SEJIE.

Pour information, la taxe professionnelle, depuis l'adhésion de la commune à la Communauté de Communes du Pays de Redon, sera au taux unique de 14,02 % au lieu de 18,24 % de façon dégressive sur 3 ans.

et FIXE les taux des taxes communales pour l'année 2008 comme suit :

Taxe d'Habitation	18,69%
Taxe Foncier Bâti	27,22%
Taxe Foncier Non Bâti	57,29%

Subventions aux associations locales et participations

266 000 € au compte 6574

Adopté à l'unanimité

Budgets Annexes

ASSAINISSEMENT

Compte de gestion et compte Administratif 2007

	2007		2008	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exploitation	144 366,56 €	144 366,56 €	306 576,22 €	306 576,22 €
Investissement	108 020,07 €	108 819,39 €	483 102,08 €	483 102,08 €

Adopté à l'unanimité

	Dépenses	Recettes
Exploitation	64 301,52 €	203 964,64 €
Investissement	198 737,28 €	295 443,94 €

Adopté à l'unanimité

Communauté de Communes du Pays de Redon : modification des statuts

La Communauté de Communes est administrée par un conseil de communauté composé de membres élus par les conseils municipaux des communes adhérentes. La commune de Guémené-Penfao est représentée par 3 délégués titulaires (un de plus qu'avant) et 1 délégué suppléant, effectif à partir de septembre 2008.

Adopté à l'unanimité

Retrouvez l'intégralité des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : www.mairie-guemene-penfao.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2008 (EXTRAITS) :

Règlement intérieur du conseil municipal

En application de l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales

Adopté à l'unanimité

Délégations au Maire

Ces délégations ont pour but de permettre à la personne publique de fonctionner de manière plus rapide

Adopté à l'unanimité

Commissions du Conseil municipal : création et composition

COMMISSION CIMETIÈRE

Solange PENTECOUTEAU, Roger JOFES, Marie-Christine HOULLIER, Jacques MICHEL, Albert TAILLANDIER, Florence DE DEYN, Michel LOQUET

Adopté à l'unanimité

COMMISSION JUMELAGE

Roger JOFES, Isabelle BARATHON –BAZELLE, Fabrice DANET, Serge BESNIER, Anne CAILLON

Adopté à l'unanimité

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Marie-Christine HOULLIER, Albert TAILLANDIER, Florence DE DEYN, Roger JOFES, Gilles LE DIZES

Suppléants : Didier GILBERT, Serge BESNIER, Anne-Françoise GASCOIN, Daniel LEGENDRE, Michel LOQUET

Adopté à l'unanimité

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

En application de l'article 1650 du code général des impôts, dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs. Celle-ci est composée de neuf membres dans les communes de plus de 2.000 habitants, à savoir : le maire ou l'adjoint délégué, président, et huit commissaires.

Adopté à l'unanimité

STRUCTURES INTERCOMMUNALES, ORGANISMES ET COMMISSIONS EXTÉRIEURES : REPRÉSENTATION DU CONSEIL

Les délégués pour la Communauté de Communes du Pays de Redon (CCPR) :
Titulaires : Yannick BIGAUD, Roger JOFES
Suppléants : Marie-Christine HOULLIER
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les délégués pour le Syndicat Intercommunal d'Alimentation Eau Potable (SIAEP) :
Titulaires : Yannick BIGAUD, Marie-Christine HOULLIER, Monique DRION
Suppléant : Marie-Josèphe MAILLET
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les délégués pour le Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA) : Collège électoral du Pays de Redon
Titulaires : Yannick BIGAUD, Marie-Christine HOULLIER
Suppléants : Daniel LEGENDRE, Albert TAILLANDIER
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les délégués pour le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS)
Titulaires : Florence DE DEYN, Albert TAILLANDIER, Solange PENTECOUTEAU, Marie-Claude JULAUD
Suppléants : Thierry BUSSON, Anne-Françoise GASCOIN
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les délégués pour le Syndicat Intercommunal des cantons de St Nicolas de Redon et Guémené-Penfao
Titulaires : Yannick BIGAUD, Marie-Christine HOULLIER, Daniel LEGENDRE, Didier GILBERT, Serge BESNIER
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les délégués pour le Syndicat Intercommunal pour Aménagement du Bassin Versant du Don
Titulaires : Roger JOFES, Thierry BUSSON
Suppléant : Daniel LEGENDRE
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les délégués pour le Syndicat Intercommunal pour Aménagement du Bassin de la Chère
Titulaires : Roger JOFES, Thierry BUSSON
Suppléants : Daniel LEGENDRE, Didier GILBERT
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les délégués suivants pour le Sivom Enfance Jeunesse Insertion Emploi (SEJIE)
Titulaires : Yannick BIGAUD, Florence DE DEYN, Albert TAILLANDIER, Isabelle BARATHON-BAZELLE, Jérôme CELLE, Nathalie JULAUD
Suppléants : Roger JOFES, Marie-Christine HOULLIER, Daniel LEGENDRE, Monique DRION, Thierry BUSSON, Gilles LE DIZES
Adopté à l'unanimité

LA COMMUNE DOIT ÉGALEMENT DÉSIGNER DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS.

Les représentants au sein de la Maison de Retraite
Titulaires : Yannick BIGAUD (Maire), Solange PENTECOUTEAU, Jacques MICHEL
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les représentants au sein du Collège BELLEVUE
Titulaire : Florence DE DEYN
Suppléant : Solange PENTECOUTEAU
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les représentants au sein de la Mission locale de Redon
Titulaires : Solange PENTECOUTEAU, Marie-Claude JULAUD, Marie-Josèphe MAILLET
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les représentants au sein du Comité de Gestion Restaurant Scolaire
Titulaires : Florence DE DEYN, Solange PENTECOUTEAU
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les représentants au sein de la Coordination Partenariale d'Action Sociale (COPAS)
Titulaires : Solange PENTECOUTEAU, Daniel LEGENDRE, Marie-Andrée TREILLARD
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Le représentant au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)
Titulaire : Thierry BUSSON
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les représentants au sein de la Maison de l'Emploi
Titulaires : Yannick BIGAUD (Maire), Solange PENTECOUTEAU
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les représentants au sein de l'Association d'Intervention pour les Demandeurs d'Emploi (A.I.D.E.)
Titulaires : Solange PENTECOUTEAU, Florence DE DEYN, Thierry BUSSON
Suppléant : Marie-Claude JULAUD
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les représentants au sein de l'Association Intercommunal pour le Retour à l'Emploi (A.I.R.E.)
Titulaires : Roger JOFES, Thierry BUSSON
Adopté par 21 voix POUR et 6 abstentions

Les représentants au sein du Centre de Gestion 44
Titulaires : Thierry BUSSON, Annie FERRON

Les représentants au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Titulaires : Solange PENTECOUTEAU, Albert TAILLANDIER, Florence DE DEYN, Marie-Christine HOULLIER, Marie-Josèphe MAILLET, Marie-Christine SICARD
Adopté à l'unanimité

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2008 (EXTRAITS) :

Travaux - Urbanisme

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT (DGE) 2008

Le Maire est autorisé à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DGE 2008 pour les opérations suivantes :

- Aménagement de la Rue des Porteaux / Rue Jean Friot
- Création d'un giratoire Rue de Beslé / Avenue Jean Taillandier

Voté à l'unanimité

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE : AUTORISATION À SIGNER LES MARCHÉS DE TRAVAUX

Les marchés de travaux pour la réalisation du terrain de football synthétique à Bellevue se composent de deux lots techniques :

- Lot n° 1 : infrastructures sportives
- Lot n° 2 : éclairage

Le montant estimatif des travaux s'élève à 676 705 € pour le lot n° 1 et à 92 565 € pour le lot n° 2.

Accepté à 20 voix POUR, 5 ABSTENTIONS et 1 CONTRE

Communauté de Communes du Pays de Redon :

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

A été désigné en qualité de Titulaire : Yannick BIGAUD

Voté à l'unanimité

Après avoir procédé à un tour de scrutin, le conseil municipal

Par 20 voix pour Roger JOFES et 6 voix pour Michel LOQUET

A été désigné en qualité de suppléant : Roger JOFES

Subventions : UNSS

Une subvention exceptionnelle de 400 € a été accordée à l'association sportive du Collège de Bellevue pour l'aider à participer aux épreuves régionales de VTT.

Voté à l'unanimité

Le nouveau conseil en réunion

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Vous avez, par votre vote, décidé de renouveler votre confiance à une équipe qui, outre l'expérience, a proposé un projet clair et détaillé. Loin des incantations politiciennes et des discours convenus relevés dans tous les médias lors d'élections qui n'étaient pas celles de la commune.

Nous nous situons dans le concret ! Dans la vie des administrés au quotidien, le reste ne nous intéresse pas au plan local.

C'est la volonté de notre Maire Yannick BIGAUD, elle est partagée par toute la majorité.

C'est maintenant grâce à vos votes, 21 conseillers municipaux qui constituent cette majorité qui, avec le Maire, fera vivre les projets.

Nous saluons l'élection des 6 membres de l'opposition qui, nous l'espérons, sauront faire bloc avec notre équipe pour l'amélioration de la vie dans nos 3 sections de communes.

Nous respectons et acceptons, vous le savez, toutes les idées et différences. Nous continuerons à le faire tant que le débat restera au niveau des responsabilités qui nous ont été confiées !

Les membres de l'opposition ont été accueillis chaleureusement dans les commissions chargées de préparer les décisions du conseil municipal.

Avec eux et les comités consultatifs qui seront constitués nous voulons travailler dans la sérénité au service de tous.

Merci pour votre confiance.

Les élus du groupe de la majorité :

Michel AMOSSE, Isabelle BARATHON-BAZELLE, Serge BESNIER, Yannick BIGAUD, Thierry BUSSON, Jérôme CELLE, Fabrice DANET, Florence DE DEYN, Monique DRION, Annie FERRON, Anne-Françoise GASCOIN, Didier GILBERT, Marie-Christine HOULLIER, Roger JOFES, Marie-Claude JULAUD, Daniel LEGENDRE, Marie-Josèphe MAILLET, Jacques MICHEL, Solange PENTECOUTEAU, Albert TAILLANDIER, Marie-Andrée TREILLARD.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Le 9 mars les citoyennes et citoyens de Guémené ont choisi la continuité en donnant une majorité à l'équipe sortante, certes d'une courte tête mais c'est la démocratie.

Pour ce qui est du projet porté par l'équipe vivre et décider ensemble à Beslé Guémené Guénouvry, nous voulons remercier les électrices et électeurs qui nous ont accordés leur confiance 48, des voix nous obligent à ne pas baisser les bras, à continuer d'œuvrer pour l'amélioration de la vie de toutes et tous en particulier les plus démunis et les plus vulnérables.

Nous voulons remercier tous ceux qui ont participé activement à la campagne permettant ainsi le débat démocratique. Nous sommes six élus de la liste Vivre et Décider ensemble. Elus à part entière dans un esprit constructif avec l'envie d'apporter nos connaissances, nos compétences au service de la collectivité.

Nous ne voulons pas nous situer en opposition systématique à toute proposition de la majorité.

L'équipe mobilisée pour ces élections met en place des groupes de travail, de réflexion, de propositions pour suivre, au quotidien, les préoccupations de nos concitoyens et permettre aux élus d'avoir des positions plus pertinentes.

Lors de la campagne électorale nous avons beaucoup parlé de démocratie participative, maintenant à nous de la faire vivre au travers de projets concrets.

Un exemple une troisième classe à l'école de Beslé nous paraissait quelquechose d'indispensable et porteur d'avenir elle sera réalisée pour la rentrée 2008.

La mobilisation à nos côtés, exemple la présence au conseil municipal est un encouragement pour toute l'équipe.

Le groupe d'opposition :

Anne CAILLON – Laurent DAVID – Nathalie JULAUD – Gilles LE DIZES – Michel LOQUET – Marie-Christine SICARD.

BESLÉ SUR VILAINE

Bibliothèque annexe

La médiathèque de Guémené dispose d'une petite bibliothèque annexe à Beslé, ouverte à tous.

La consultation sur place est libre et gratuite :

- Le jeudi de 16h00 à 18h00 à la mairie annexe
- Le jeudi de 10h30 à 12h00 en juillet
- Fermeture 3 semaines en août.

Camping

La saison 2008 à redémarré et c'est avec le même enthousiasme que Sophie et Richard vous accueillent au bord de la Vilaine dans un cadre verdoyant.

Les touristes ne s'y tromperont pas : le Camping du Port est un site idéal pour les amoureux de la nature et les fervents de la pêche.

Doté de 5 chalets en bois (tout équipé) et de 35 emplacements, ce lieu de convivialité vous propose également son mini-golf, sa structure gonflable, sa petite boutique (cadeaux, rafraichissements, restauration rapide, prêt de jeux,…) et de merveilleuses balades alentours.

Quelques animations et concours rythmeront les journées et les soirées d'été et rappelleront, sans nul doute, aux puristes les vraies valeurs du camping.

Pour tous renseignements :
02.40.87.23.18 ou 06.03.13.68.02
Site internet : www.campingduport.fr

Aménagement « rue de la Résistance »

Nous y voilà!

Les travaux de Beslé sont commencés. Tant attendus mais déjà tant envahissants. Qu'on se le dise Beslé ne s'est pas fait en 3 jours mais se fera sur 4 mois pour cette phase là. Alors patience sera le seul mot « d'ordre » que je vous demanderai à vous les Besléens. Les entreprises vont faire leur travail pour que notre bourg retrouve une jeunesse. Quand nous verrons le résultat nous serons déjà impatients de voir la deuxième phase commencer mais PATIENCE.... et merci.

Florence De Deyn

Malgré les déviations les services et commerces de Beslé sont ouverts et accessibles.

Association des parents d'élèves de l'Ecole Jules Verne

L'association des parents d'élèves de l'école de Beslé sur vilaine "LES ELEVES DE JULES VERNE" est très contente de ses premiers pas des premiers mois.

Un mardi sur deux à 16h30 à l'ancienne école juste derrière la mairie, un atelier créatif voit plusieurs doigts agiles fabriquer des masques, des marionnettes, des fleurs et des.....chut surprise ils préparent leur fête du 28 juin. Car les enfants sont tellement contents du carnaval avec leurs maîtresses, de la chasse aux œufs avec leurs paniers et de leur vide grenier, qu'ils vous invitent à soutenir le passage du tour de France le 7 juillet à Beslé (12h-14h). Sans oublier le projet du petit marathon entre les écoles du coin (projet en réflexion).

Vanessa ADAM, présidente.

GUÉNOUVRY

Avancement de travaux

La construction des vestiaires avance normalement, le gros œuvre est presque achevé et l'aménagement interne est en cours de réalisation, ainsi que la tranchée pour amener l'eau, l'électricité et le téléphone.

En ce qui concerne la salle des fêtes, les travaux ont débuté le 13 mai avec le percement du mur entre la salle et les vestiaires de l'U.S.G.

L'ensemble de tous ces travaux doit être achevé pour la fin du mois de Juillet.

RÉFORME DES AUTORISATIONS D'URBANISME

QUELLES CONSÉQUENCES ?

Depuis le 1er octobre 2007, le régime des autorisations d'occupation des sols a été réformé en profondeur pour améliorer la qualité du service rendu aux citoyens et faciliter leurs projets de construction, de rénovation, d'aménagement, de démolition.

OÙ DÉPOSER OU ENVOYER MON DOSSIER ?

Les demandes de permis de construire, et les déclarations préalables de travaux, sont à déposer en mairie, soit directement au guichet soit par courrier avec accusé de réception.

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS POUR MONTER MON DOSSIER ?

- **Auprès de la mairie et du service territorial de l'équipement de Redon (Tél : 02 99 71 11 45 le matin)**
- **Par téléphone auprès de «Allô ServicePublic» (39 39)**

Du lundi au vendredi, 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 (0,12 euros/min). Pour des questions complexes votre appel est transféré aux agents du Centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA).

- **Sur internet**
  - **Sur le site internet du ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durable http/www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr**
  - **Sur le site de la DDE d'Ille et Vilaine http/www.ille-et-vilaine.equipement.gouv.fr Sur www.service-public.fr**

Les procédures ont été regroupées et clarifiées :

11 régimes d'autorisation et 5 déclarations avant la réforme fusionnés après la réforme en 3 permis :

- permis de construire
- permis d'aménager
- permis de démolir

et une déclaration préalable.

quelques exemples :

JE CONSTRUIS UNE MAISON :

Je construis une maison de 100 m²

- Permis de construire

J'AGRANDIS MA MAISON :

- **plus de 20 m2 :** permis de construire
- **entre 2 m2 à 20 m² :** déclaration préalable
- **moins de 2 m²:** pas de formalité

JE CONSTRUIS UN GARAGE :

Je construis un garage de 11 m² avec un toit normal

- Déclaration préalable

JE FAIS DES TRAVAUX DANS MA MAISON :

Je fais des travaux sur une construction existante qui ne créent pas de surface de plancher et ne modifient pas les façades...

- Pas de formalité

JE FAIS RÉALISER DES TRAVAUX SUR UNE CONSTRUCTION EXISTANTE EN CRÉANT UNE OUVERTURE DANS LE MUR :

- Déclaration préalable car modification de l'aspect extérieur

Un contenu précis des dossiers de demande :

Une liste détaillée et explicite des pièces devant accompagner le dossier est fournie avec chaque formulaire.

Il n'est plus possible de demander une pièce qui ne figure pas sur cette liste.

Une notice / mode d'emploi est disponible sur le www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr.

Elle vous permet de vous renseigner sur les modalités pour remplir les formulaires et la liste des pièces jointes nécessaires.

Si le dossier est incomplet, les pièces manquantes doivent également être demandées le premier mois.

A la fin du premier mois, vous connaissez donc précisément le délai dans lequel la décision doit intervenir.

Une plus grande responsabilité des constructeurs et de leurs architectes :

De nombreux éléments de la demande deviennent déclaratifs, et le service instructeur n'a pas à assurer de vérification préalable. Le demandeur est responsable de ce qu'il déclare.

Le constructeur ou l'architecte atteste lui même la conformité des travaux au permis qu'il a obtenu par une déclaration. Sa responsabilité est engagée et des contrôles sont possibles.

L'autorité responsable pourra contrôler la conformité des travaux et, le cas échéant, la contester, dans un délai de 3 mois (ou 5 mois dans les secteurs protégés). Passé ce délai, elle sera réputée n'avoir pas contesté la conformité des travaux.

Des délais d'instruction garantis :

- Certificat d'urbanisme a) : 1 mois
  b) : 2 mois
- Déclaration préalable : 1 mois
- PC pour Maisons individuelles ou annexes : 2 mois
- Permis de démolir : 2 mois
- PC pour autres constructions : 3 mois
- Permis d'aménager : 3 mois

dès le dépôt de votre dossier en mairie, un « récépissé » vous informe du délai de droit commun

Un délai différent peut être fixé lorsque certaines consultations sont nécessaires (Architecte des Bâtiments de France, commission de sécurité...).

Cette majoration de délai doit impérativement être notifiée au plus tard un mois après le dépôt du permis et ne peut pas être modifiée ultérieurement, sauf cas exceptionnels.

RÉSIDENCE DE LA CROIX VERTE

Les travaux de viabilisation (voirie, trottoirs, espaces verts et éclairage public) ont repris début juin 2008 pour une durée d'environ 5 mois.

Les travaux de réhabilitation de la Résidence de la Croix Verte sont achevés. Sur les douze logements, sept sont actuellement vendus et occupés. Il reste disponible à la vente 2 T4 et 3 T5 (renseignements en mairie au 02.40.79.29.14)

DOMAINE DE LA CROIX VERTE

Dans le lotissement « Domaine de la Croix Verte », huit lots sont vendus, les premières habitations sont terminées et occupées. Il reste six lots à vendre, libre de constructeur (renseignements en mairie au 02.40.79.29.14)

ASSAINISSEMENT

Les travaux de réfection de voirie, suite à l'extension du réseau d'assainissement « Place du Nord » et « Route de Nozay » ont été réalisés et réceptionnés en mai 2008.

CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Par délibération du 3 décembre 2007, la commune a délégué par contrat d'affermage la gestion de son service public d'assainissement collectif à VEOLIA EAU à compter du 1er janvier 2008 (pour une durée de 12 ans).

POINT INFO « LILA MOBILITÉ »

Vous informe sur les lignes régulières de transport Lila, Lila scolaire, Lila à la demande... mais aussi sur les dispositifs d'aides à la mobilité pour les bénéficiaires du RMI ou les personnes en situation de retour à l'emploi (prêts de véhicules, vélos, scooters...)

Un numéro vert pour répondre à toutes vos questions : 0 800 880 893

Si l'abeille venait à disparaître de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre.

A. Einstein

LE RÔLE POLLINISATEUR DES ABEILLES

Les abeilles sont surtout connues pour leur production de miel et moins pour leur rôle pollinisateur des plantes qu'elles soient cultivées ou non.

La pollinisation permet d'obtenir des graines et des fruits pour de nombreuses espèces cultivées et sauvages.

Pour le colza par exemple, 50 % du rendement sont conditionnés par les abeilles et les insectes pollinisateurs. Ainsi, le tiers de la production alimentaire mondiale dépend directement des insectes pollinisateurs.

CE QU'IL FAUT SAVOIR ...

Protéger efficacement l'action pollinisatrice des abeilles en culture : Pour cela, il suffit de respecter la réglementation et de mettre en œuvre quelques pratiques de bons sens, notamment en s'interdisant les traitements de cultures en fleurs (colza, trèfle, phacélie, moutarde ...) en présence d'abeilles ou autres insectes pollinisateurs.

Sauvegarder les fleurs des abords de champs, des bords des routes et des jardins pour les bailles et la biodiversité. Pour cela, ne plus traiter les bords de champs, les bords de routes et les jardins. Quand il y a des plantes sauvages en fleurs, ces plantes sont très souvent butinées par les abeilles. Aussi, en cas de traitements, celles-ci sont intoxiquées et le plus souvent elles meurent avant de retourner à leur ruche.

De plus, il faut bien caler l'entretien des espaces dans le calendrier. En effet, une fauche ou un broyage trop précoce entraîne une perte élevée des faunes sauvages, et limite la ressource mellifère et polinifère du milieu.

QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES À METTRE EN ŒUVRE POUR PROTÉGER EFFICACEMENT LES ABEILLES ET LEUR ACTION POLINISATRICE ?

- Observer sa culture et ne traiter qu'en cas de besoin,
- Choisir un produit avec la mention « Abeilles »
- Ne pas créer de mélanges entre familles de produits
- Traiter en dehors de la présence des abeilles, de préférence en soirée (les butineuses sont rentrées à la ruche et le produit appliqué sera déjà partiellement résorbé le lendemain matin quand les abeilles reviendront butiner la fleur.

LOI ET PECTICIDES : AMENDES ET PRISON

« Il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau et plans d'eau figurant sur la carte IGN au 1/25 000 ; dans et à moins de 1 mètre de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forage ne figurant pas sur ces cartes IGN ; sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout ».

Ces dispositions, accompagnées d'un schéma explicatif, doivent être affichées à la vue du public dans tous les points de vente de ces produits phytosanitaires. Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs. Les amendes peuvent aller jusqu'à 75 000 euros et 2 ans d'emprisonnement. »

EN 2008, L'EAU VOUS CONSULTE

L'EAU C'EST LA VIE. DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

Donnez votre avis en répondant au questionnaire que vous avez reçu en mai 2008. Il suffit de le renseigner sur **www.prenons-soin-de-leau.fr** ou de le renvoyer par la Poste (l'envoi est gratuit) avant le 15 octobre 2008.

La qualité de l'eau est d'une importance vitale pour nos rivières, pour toutes nos entreprises, nos communes, nos activités, pour chacun d'entre nous.

La politique de l'eau, les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre sont en débat afin de répondre à l'évolution de nos besoins en eau. Ce qui vous est proposé aujourd'hui, c'est une stratégie de reconquête de la qualité de l'eau, basée sur les objectifs à atteindre, le programme d'actions à mener, les coûts associés et les délais nécessaires.

Chacun d'entre nous est invité à s'exprimer sur cette stratégie : est-elle assez ambitieuse en termes de délais et de qualité de visée ? Les efforts à fournir sont-ils acceptables ?

Pour avancer ensemble vers le bon état de toutes les eaux – rivières, plans d'eau, eaux souterraines ou côtières – notre commune espère une participation active de vous tous à cette consultation publique.

UN GESTE POUR LA PLANÈTE

JE TRIE MES DÉCHETS

En adoptant certains gestes quotidiens, nous contribuons à réduire les impacts des activités humaines sur la planète.

Alors faites le bon geste !

J'ÉVITE LE JETABLE

Pratique, mais pollueur : les lingettes par exemple produisent 3 à 6 fois plus de déchets que les produits traditionnels

BRIQUES ALIMENTAIRES

Une tonne de papier brique fabriquée = deux tonnes de bois sauvées

LE VERRE 100% RECYCLABLE

Une tonne de verre recyclé = 660 kg de sable et 100 kg de fuel sont économisés

LES PLASTIQUES

Une tonne de plastique recyclée = entre 600 et 800 kg de pétrole brut économisées.

CES SIMPLES GESTES DU QUOTIDIEN PEUVENT ET DOIVENT ÊTRE DES HABITUDES DE BON SENS.

RESPECTEZ NOTRE PLANÈTE, ELLE EST NOTRE AMIE POUR LA VIE...

LES MÉTAUX

Avec 670 cannettes valorisées on fabrique un vélo. Avec 19 000 boîtes de conserve, on fabrique une voiture. Dans la nature, une boîte de conserve met 100 ans pour être éliminée.

LES PAPIERS ET CARTONS

une tonne de papiers recyclée = 600 kg de papier ou 900 kg de carton sont fabriqué tout en consommant quatre fois moins d'énergie

MAISON DU TOURISME

La saison culturelle a tiré son rideau jusqu'à l'Automne prochain, place maintenant à la saison estivale : vive le grand air !!!

Si vous paniquez à l'idée de vous retrouver dans les embouteillages ou perdu parmi la foule, rien ne sert de courir, il y a tout autour de Guémené-Penfao.

Troquez bottines et manteaux pour vos shorts et chaussures de rando. A pied, à vélo ou en canoë, prenez le temps de vous évader.

De nombreux musées, parcs, châteaux, expositions, sites naturels vous ouvrent leurs portes à seulement quelques kilomètres de chez nous.

Et pour capturer encore plus l'attention des plus jeunes, suivez les Pas des Jeunes Aventuriers. Ce label spécialement conçu pour nos petites têtes blondes est présent dans plusieurs sites de Loire-Atlantique et permet à vos enfants ou petits-enfants de se transformer le temps d'une visite en acteur, chasseur de fantôme ou tout autre personnage fantastique.

Pour découvrir l'ensemble de ces trésors cachés près de chez vous, n'hésitez pas à franchir la porte de la Maison du Tourisme. De nombreuses brochures vous y attendent, ainsi qu'une multitude de manifestations qui se déroulent tout au long de votre été… et même au-delà.

A partir du 1er juillet, l'équipe de la Maison du Tourisme vous accueille tous les jours :

- **Le lundi : de 14h30 à 18h**
- **Du mardi au samedi : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h**
- **Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h30**

MAISON DU TOURISME
DE GUÉMENÉ-PENFAO
9 bis place Simon
44290 GUEMENE-PENFAO
02 40 79 30 83
tourisme.guemene@wanadoo.fr

CIRCUITS NAUTIQUES EN CANOES

Sur le Don ou la Chère, laissez-vous glisser le long d'une rivière à la fois paisible et sauvage, serpentant au milieu de vallées riches et variées.

EN 2008, EMBARQUEZ EN CANOË 2 OU 3 PLACES,

- la ½ journée : 10 € par personne
  la journée : 16 € par personne
  ½ tarif pour les enfants de moins de 14 ans

TARIFS GROUPES À PARTIR DE 15 PERSONNES :

- la ½ journée : 9 € par personne
  la journée : 14 € par personne
  ½ tarif pour les enfants de moins de 14 ans

Acheminement des canoës au point de départ par une navette

Informations et réservations à la Maison du Tourisme.

CULTURE

EXPOSITION : L'ARBRE DANS L'ART

Exposition organisée par la municipalité de Guémené-Penfao

Salle de la médiathèque, jusqu'au 20 septembre 2008.

Photographies de Jean-Luc TOUBLANC et reproductions d'oeuvres célèbres (VanGogh, Monet, Cézanne…) sur le thème de l'arbre.

Si cette exposition vous donne envie de photographier, peindre ou dessiner les arbres de notre région, nous vous proposons d'exposer vos travaux dans cette même salle tout au long du mois d'octobre. Le public décernera des prix enfants et adultes dans chaque catégorie (photo, dessin, peinture).

Alors, à vos appareils photo ou à vos crayons et pinceaux et confiez vos oeuvres aux animatrices de la médiathèque jusqu'au 20 septembre.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE MARCELLE MAURETTE

La médiathèque compte 9000 livres, 22 abonnements à des magazines, 400 DVD et 2 postes internet de consultation.

L'accès est libre et gratuit pour tous pour la consultation sur place des documents.

Une cotisation annuelle est demandée pour pouvoir emprunter et utiliser les postes internet.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi : 14h à 18h30
- Mercredi : 10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00
- Jeudi : 16h à 18h00
- Vendredi : 10h00 à 12h30 et 16h à 18h00
- Samedi : 10h00 à 13h00

Ces horaires sont valables tout l'été.

« CONTES DE L'ESCARGOT »

Le jeudi 22 mai, la médiathèque a affiché complet pour la venue de Caroline Avenel et son spectacle de contes et comptines destiné aux enfants de moins de trois ans.

Les touts petits, accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles sont venus écouter les histoires des trois petits cochons, de la galette au chocolat et des petites poules. Le tout en musique !

Ces contes ont été proposés en continuité des rencontres mensuelles « Bébé à la Bibli » organisées par la médiathèque.

PROCHAINES ANIMATIONS PRÉVUES :

- La médiathèque participera en octobre à la manifestation nationale « Lire en fête » qui aura lieu les 10 et 11 octobre.
- Le mois du film documentaire en novembre
- Une « Heure du conte » en fin d'année

1914 - 1918 : 90E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Nous envisageons à l'occasion du 90ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale de publier un ouvrage sur les combattants de Beslé sur Vilaine, Guémené-Penfao et Guénouvry. Toutes les personnes susceptibles de posséder des informations, des documents (lettres, photos, livret militaire, médailles…) sont priés de se mettre en rapport avec Thierry BUSSON ou Dominique GUERIN : 06-83-01-94-46.

En complément de cette recherche nous organisons une exposition dans la salle de la médiathèque. Si vous possédez des objets en rapport avec cette période ou si vous souhaitez participer à l'élaboration de cette expo, vous pouvez contacter Isabelle BARATHON-BAZELLE (permanence en mairie le vendredi matin) ou tout autre personne de la commission culture (voir page …).

Alors allez interroger vos parents, grands-parents, fouillez dans les greniers et nous pourrons mettre à jour une page de notre histoire locale à l'intérieur de la « Grande Histoire ».

CONCERT YVES DUTEIL

Merci au personnel municipal qui a assuré l'accueil des spectateurs

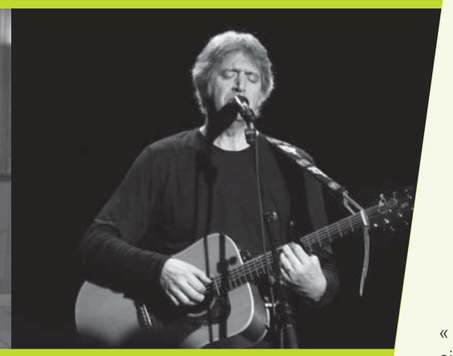

Encore une très belle soirée consacrée à la chanson française grâce au concert donné par Yves DUTEIL. L'unanimité s'est faite devant autant de talent et de gentillesse !

Les chansons reprises par les spectateurs prouvent que l'artiste fait partie des grands compositeurs de notre Pays « Prendre un enfant par la main », l'emmener au « Parc Monceau » en passant devant « les murs de la prison d'en face » en lui parlant « la langue de chez nous » sans se soucier de « la rumeur ». Lui parler encore de « Marie Merveille, Marie Bonheur » tout un univers.

Combien de beaux titres encore nous ont été offerts… Portant la salle debout pour qu'il reste encore et encore… Rappels acceptés avec gentillesse et humour.

Bonheur et émotions souvent partagés par Yves qui nous a raconté entre chacune de ses chansons, ses rencontres, ses souvenirs, et sa famille qui compte tant pour lui…

Que du bonheur… d'autant qu'il nous a fait la gentillesse de passer plus d'une heure avec les spectateurs conquis pour les dédicaces, et le petit mot à chacun.

Chapeau l'artiste merci Monsieur DUTEIL

A bientôt nous l'espérons, cher Yves.

Attention notez : prochain concert « Rendez-vous » à Guémené-Penfao

« GREAME ALLWRIGHT »

Encore un artiste de légende. Entre blues, folk, jazz et ballades… « Sacrée bouteille », « qui a tué Davy Moore », « Suzanne », « Il faut que je m'en aille », « Johnny » ou encore une Marseillaise réécrite à son idée… Un univers coloré, engagé, formidablement authentique ! Entouré de ses musiciens malgaches il nous fera vivre une soirée inoubliable.

GREAME ALLWRIGHT
LE 3 OCTOBRE 2008
À 20 H 30 SALLE DU NORD

Réservation à partir du 1er juillet auprès de la Maison du tourisme

THÉÂTRE : UN AMI IMPRÉVU D'APRÈS AGATHA CHRISTIE

Fausses preuves, alibis, alliances et manipulations sont à l'honneur dans cette comédie à suspense où l'on préfère clamer sa culpabilité plutôt que son innocence.

Les neuf comédiens de la troupe « François DALLET » vont interpréter cette adaptation de Robert THOMAS, très connu pour ses qualités d'auteur à suspense, son sens de l'effet, son imagination et son humour à froid.

Tout commence par une nuit d'orage. Un automobiliste malchanceux tombe en panne près de la demeure des Varnet. Il y entre pour demander de l'aide. Il se retrouve alors sur la scène d'un meurtre…

Dimanche 12 octobre 2008 - 14 h30
Salle des Fêtes, place du nord.
Réservation à la maison du tourisme.
Tarif : 5 €
–16 ans : gratuit.

Pendant l'entracte vous pourrez participer au jeu :

« QUI EST LE COUPABLE ? »

Vous déposerez dans une urne le nom de votre coupable présumé, un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera des gagnants. Des romans policiers seront en jeu.

CELTIVAL

UN RENDEZ-VOUS ESTIVAL INCONTOURNABLE !

Les 15, 16 et 17 août, Guémené-Penfao vivra la 3ème édition de son CELTIVAL du DON. L'une des nouveautés 2008 est l'accueil du groupe basque BURGAINTZI de Saint Palais qui ouvrira le festival, le 15 août à 21h, en présentant un spectacle folklorique sur le site du concert; l'entrée sera gratuite.

- A partir de 14h, le samedi 16 août, parallèlement au marché d'artisanat d'art et de produits du terroir, se dérouleront les jeux traditionnels bretons : un challenge où 6 équipes rivaliseront de force pour lancer, lever, porter et tirer.
- De 19h à 1h30, 5 groupes musicaux animeront le concert, des Glochos aux Groove Boys, en passant par les Kervegan's et MERZHIN, sans oublier la formation locale : Djenies Djembé.
- Le dimanche 17 août, le marché rouvrira ses portes dès 9h. A 11h, 15 cercles et bagadou, soit près de 500 danseurs et musiciens, défileront dans les rues, de la place du nord au site du mail Jean Jaurès, emmenés par le Cercle Celtique de Guémené-Penfao ; la parade sera fermée par les cavaliers du Semnon au Galop.
- Après le repas champêtre servi à 700 convives, uniquement sur réservation, le public pourra assister à quatre heures de spectacle présenté par les groupes folkloriques avant de danser au cours du fest-noz de clôture, qui débutera à 19h, animé par Penn Bihan et les inoxydables SONERIEN DU (17 albums enregistrés).

Pour tous renseignements, consulter le site internet de l'association (www.celtival.fr), téléphoner au 02-40-51-10-75 ou se rendre à la Maison du Tourisme de Guémené-Penfao.

Cette manifestation conviviale ne saurait exister sans la volonté des organisateurs ni le soutien moral, technique et financier de la Municipalité, mais surtout sans les quelques 200 bénévoles (qui peuvent encore s'inscrire) indispensables au bon déroulement du Celtival !

Association Gwen-Menez

TOUR DE FRANCE

Le trajet

Le lundi 7 juillet 2008, la 3ème étape du tour de France « Saint-Malo / Nantes » d'une distance de 208 km passera à Beslé-sur-Vilaine et Guémené-Penfao.

Vers 13h30, la caravane du tour arrivera par la route départementale n° 15, ils traverseront la Vilaine, le bourg de Beslé, Guémené-Penfao et continuerons en direction de Blain (par Trélan – commune de Plessé).

Venez nombreux pour les soutenir, unis aux couleurs du tour. Tous en T-shirt jaune ou vert !

FESTIVITÉ DU 14 JUILLET

Guénouvry :
le samedi 12 juillet 2008

Beslé sur Vilaine :
le dimanche 13 juillet 2008

Guémené-Penfao :
le lundi 14 juillet 2008

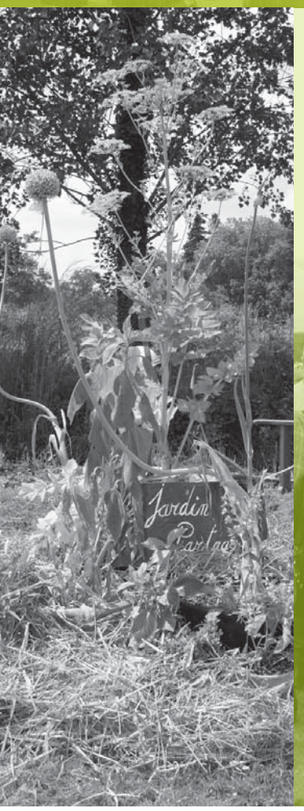

FÊTE ÉCO-CITOYENNE

Dimanche 8 juin c'est à Guémené-Penfao que s'est déroulée la 3ème fête éco-citoyenne en Pays de Redon et Vilaine sur le thème de « L'alimentation de la terre à l'assiette ». Les stands étaient tenus par différentes associations de défense de l'environnement sous la coordination de « Nature avenir ». La journée a débuté par une randonnée botanique guidée à laquelle 200 marcheurs ont participé. Des repas et produits bio étaient bien sûr servis.

JUMELAGE 50ÈME ANNIVERSAIRE

Nous fêterons cette année le 50ème anniversaire du jumelage entre Guémené-Penfao et Courcelles. En effet c'est le 21 sept 1958 que Mr SAMPOS alors bourgmestre de Courcelles et Mr Fournis maire de Guémené-Penfao officialisèrent le jumelage entre les 2 villes.

50 ans plus tard, les rencontres de tout genre et les échanges entre habitants sont de plus en plus fréquentes. Aussi à l'occasion de cet événement des manifestations seront organisées dans chacune des communes.

Tout d'abord ce sera une délégation de Guémené qui se rendre à Courcelles du 18 au 20 juillet accompagnée des musiciens de la fanfare et du groupe du cercle celtique pour la fête nationale belge et fin septembre, pour la st Michel et le comice, ce sera au tour des élus de Courcelles de nous rendre visite, accompagnés des célèbres GILLES qui animeront les rues de Guémené pour cette journée anniversaire.

REPAS DES AINÉS DE LA COMMUNE (CCAS) :

Beslé sur Vilaine : le mercredi 3 décembre 2008
Guénouvry : le jeudi 4 décembre 2008
Guémené-Penfao : le vendredi 5 décembre 2008

	DATE		LIEU	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
JUILLET	Samedi	5	*Maison des Associations-GUEMENE-PENFAO*	**Bourse d'échanges**	S.E.L du Don
	Dimanche	6	*Eglise de Guémené-Penfao*	**« La Vallée du Don et ses coteaux » :** *Au cœur d'un paysage grandiose, balade à la découverte de la faune et de la flore de la Vallée sauvage et escarpée des Rocs de Gascaigne. Prévoir des chaussures de marche*	Bretagne vivante
	Lundi	7	*Salle du Pivert - GUEMENE-PENFAO*	**Atelier parents/enfants de 5 à 12 ans**	C.A.F.
	Samedi	12	*Bourg de GUENOUVRY*	**Feu d'artifice de la fête Nationale**	
	Dimanche	13	*Route de Derval GUEMENE-PENFAO*	**4ème Fête des Labours. Présentation de vieux tracteurs, chevaux, voitures anciennes, expos de miniatures**	Les Belles Mécaniques d'Autrefois
	Dimanche	13	*Port de BESLE SUR VILAINE*	**Soirée moules-frites, bal populaire et feu d'artifice de la fête nationale**	Syndicat d'initiative Anciens combattants
	Lundi	14	*Bourg de GUEMENE-PENFAO*	**Feu d'artifice de la fête Nationale**	
	Lundi	14	*Stade Vélodrome - GUEMENE-PENFAO*	**Trail de Guémené**	Entente Nord Loire
	Vendredi	18	*MASSERAC*	**Concours de pétanque**	Club des 2 rivières
	Samedi	19	*Place du Nord- GUEMENE-PENFAO*	**Tournoi de pétanque**	G.S.A Loisirs pétanque-palets
AOÛT	Samedi	2	*Mézillac-GUENOUVRY*	**Concours de labours**	Comité Cantonal des Jeunes Agriculteurs
	Samedi	2	*MASSERAC*	**Ball-trap**	A.C.C.A
	Dimanche	3	*MASSERAC*	**Ball-trap**	A.C.C.A
	Dimanche	3	*Château d'eau de Guénouvry*	**Courses cyclistes**	Comité des fêtes de Guénouvry
	Dimanche	10	*La Vallée du Moulin-CONQUEREUIL*	**Courses hippiques**	
	Jeudi	14	*GUEMENE-PENFAO*	**Semi-nocturne cycliste de la mi-août**	Pédale Guémenéenne
	Vendredi	15	*Terrain de Ligançon-Guénouvry*	**Auto poursuite sur terre et repas sur place**	Auto Sprint Guémenéen
	Samedi	16	*Mail Jean Jaurès-GUEMENE-PENFAO*	**3ème Celtival du Don**	Gwen Menez
	Dimanche	17	*Mail Jean Jaurès-GUEMENE-PENFAO*	**3ème Celtival du Don**	Gwen Menez
	Samedi	23	*Place Jean Jaurès GUEMENE-PENFAO*	**Tournoi de Palets**	G.S.A. Loisirs pétanque- palets
	Dimanche	24	*Hippodrome de Lizien GUEMENE-PENFAO*	**Courses de chevaux**	Société des courses hippiques
	Dimanche	24	*Terrain de la Vallée du Moulin-CONQUEREUIL*	**Entraînement officiel moto**	Moto Club du Don-CONQUEREUIL
	Lundi	25	*Salle des fêtes place du Nord-GUEMENE-PENFAO*	**Don de sang**	Amicale des donneurs de sang
SEPTEMBRE	Samedi	6	*Maison des Associations-GUEMENE-PENFAO*	**Bourse d'échanges**	S.E.L du Don
	Dimanche	7	*Chapelle Ste Anne de Guénouvry*	**Randonnée pédestre**	Comité des fêtes de Guénouvry
	Mercredi	10	*Salle des fêtes place du Nord - GUEMENE-PENFAO*	**Remise des trophées de pétanque des Aînés Ruraux**	Club Automne des Aînés Ruraux
	Dimanche	14	*Salle des fêtes place du Nord - GUEMENE-PENFAO*	**Bal**	Club Automne des Aînés Ruraux
	Dimanche	14	*Le Verger Guénouvry*	**Courses cyclistes du Verger**	Comité des fêtes du Verger
	Dimanche	14	*Les Sapins-Beslé sur Vilaine*	**Auto-poursuite sur terre**	Auto Sprint Guémenéen
	Dimanche	21	*Bourg de Guénouvry*	**Fête des battages**	Comité Local des Loisirs de Guénouvry
	Samedi	27	*Bourg de Guémené-Penfao*	**Foire de la St Michel et Comice Agricole**	
	Samedi	27	*Terrain de Lizien ou Mail Jean Jaurès – GUEMENE-PENFAO*	**Comice Agricole**	Comice Agricole
	Samedi	27	*Centre Bourg de Guémené-Penfao*	**Vide-grenier**	Amitié Pays de Guémené/Kouffo
	Dimanche	28		**9ème randonnée "Les Sentiers du Don"**	Guémené V.T.T
	Dimanche	28	*Rdv et départ parking du stade de Bellevue-GUEMENE*	**Sortie Marche Nordique**	Les Pas Pressés

FOOTBALL CLUB GUÉMENÉ MASSÉRAC

Le FCGM fort de ses 140 licenciés a atteint son objectif pour la saison 2007-2008. Une montée de son équipe première en Promotion de première division, ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années.

La mission du FCGM est avant tout de former les jeunes catégories des débutants au 18 ans avant d'accéder aux équipes séniors. C'est pourquoi nous avons décidé la formation de jeunes éducateurs auprès du district de Loire-Atlantique au lieu du Conseil Général.

Le FCGM a mis en place depuis 4 ans quelques manifestations notamment pour nos jeunes : tournoi en Belgique (Courcelles) le week-end de pâques et un grand tournoi régional à la Pentecôte.

A ce jour, les catégories concernées sont les 13-15 ans et 18 ans. Nous envisageons un grand tournoi régional pour nos catégories poussins et benjamins à la saison 2008-2009.

Nous lançons également un appel à tous les jeunes et séniors qui désirent jouer au football ou encadrer, de prendre contact auprès de :

- **Marc LEPAROUX au 06.88.79.01.89**
- **Jean-Paul COUTANT au 06.89.53.12.98**

COUPE RÉGIONALE DES PAYS DE LOIRE DE DESCENTE À VTT

Le dimanche 04 mai se déroulait à Tréguély (près de Guénouvry) une manche de la coupe régionale des Pays de Loire de descente à VTT organisée par le club Guémené VTT.

Les 127 participants se sont disputés le chrono sur une piste d'une grande qualité qui a beaucoup plut aux concurrents venus de toute la région ouest. Parmi les meilleurs, on peut citer le premier et second au classement des séniors qui sont en tête de la coupe de France et qui réalisent même des podiums mondiaux. On notera aussi la belle performance d'un représentant de Guémené en la personne de Quentin Le Dizes qui fini premier au classement junior et quatrième du classement général.

TRAVAUX SALLE DE SPORT BELLEVUE

Les travaux pour la construction de la nouvelle salle de sport se poursuivent sans souci. Les quelques jours de retard accumulés devraient être récupérés mi juillet. Ceci est dû en majeure partie à la mise en place du transport de la charpente qui a mobilisé un convoi exceptionnel de 43m de long. (ci-contre).

Mi juin la couverture était terminée et l'ensemble du bâtiment était hors eau.(ci-dessous).

Les maçons prenaient ainsi le relais afin que tout le bâtiment soit rapidement hors eau /hors air et les autres corps de métier peuvent maintenant aménager l'intérieur des vestiaires.

GUÉMENÉ ACTI-FORME

L'association, créée en janvier dernier, compte aujourd'hui 112 adhérents. Les cours collectifs et individuels sont assurés par Coralie, animatrice technicienne sportive diplômée d'état.

Les cours seront interrompus en juillet et en août, mais la salle de musculation ne sera fermée que du 20 juillet au 24 août.

Les inscriptions sont prises toute l'année.

Adhésion : 150 € / an

Horaires :
Lundi : 15h00 - 21h00
Mardi & jeudi : 9h00 - 12h00
15h00 - 21h00
Mercredi : 17h00 - 21h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Renseignements : Salle de l'Espace Multi Activité du Pivert - Tél : 02.40.79.64.77

COMPLEXE AQUATIQUE ET LUDIQUE DE GUÉMENÉ-PENFAO

HORAIRES D'ÉTÉ

Lundi :	13h30 - 19h30 *(de 13h30 à 14h30 bassin prioritairement accessible aux nageurs)*
Mardi :	14h30 - 19h30
Mercredi :	14h30 - 19h30
Vendredi :	14h30 - 19h30
Samedi :	9h30-11h00 *(Bébés dans l'eau)* 15h000 - 19h00
Dimanche et jours fériés :	9h00 - 12h00 *(de 9h00 à 10h00 bassin prioritairement accessible aux nageurs)* 15h30-19h00

Assemblée générale du 9 juin 2008

FEMMES ET VIE LOCALE

L'association « Femmes et vie locale » compte 115 adhérentes appartenant aux 5 groupes de Conquereuil, Guémené-Penfao, Pierric, Plessé et Saint-Nicolas de Redon.

Chaque groupe se réunit mensuellement pour bricoler, discuter, échanger. Des conférences débats thématiques sont organisées. Des projets de sorties ; une journée à Saint-Malo a eue lieu le 23 juin (plaisir de visites et plaisirs gustatifs…)

Si vous souhaitez rejoindre cette association, contactez Nelly RAISON au 02 40 51 01 74

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (A.P.S.)

L'Association des Professionnels gère :

- un Service de soins à domicile
- un Service d'Aide aux Aidants Naturels

(cantons de St Nicolas de Redon et Guéméné Penfao)

(commune de Sévérac)

- **Coût :** participation minime de 2€ par intervention, Le reste étant pris en charge par l'Association, subventionnée par la Fondation de France, la CRAM, et le Conseil Général 44.

34, rue de Châteaubriant
44460 St Nicolas de Redon
APS : 02.99.72.23.77
aps44@orange.fr

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE (AAD)

Nouveau !

L'AAD ouvre une nouvelle antenne à la Maison Médicale

2 rue des Rochers - 44290 Guémené-Penfao

L'AAD est un service d'assistance aux personnes âgées, isolées, handicapées et autres personnes ayant besoin d'une aide personnalisée de jour comme de nuit à leur domicile.

Permanences :

- Mardi : 13h30 - 15h40
- Mercredi : 10h30 - 12h30
- Jeudi : 16h30 - 18h30

Contacts :

- 02 40 79 20 13
- 06 69 06 50 52 (Sandrine CHEREAU ; responsable secteur)

SECRÉTARIAT INTER-ASSOCIATIONS

Du nouveau au Secrétariat inter-associations : nous vous proposons depuis le début d'année de réaliser vos travaux en couleur, grâce à l'acquisition d'un nouveau photocopieur.

N'hésitez pas à consulter les tarifs ci-dessous et à nous contacter pour plus d'informations.

	Format papier et mode d'impression			
Papier	**A4 Noir et Blanc**	**A4 Couleurs**	**A3 Noir et Blanc**	**A3 Couleurs**
80g blanc				
1 à 99	0,09 €	0,40 €	0,18 €	0,80 €
100 à 499	0,08 €	0,30 €	0,16 €	0,60 €
500 à 1999	0,07 €	0,20 €	0,14 €	0,40 €
A partir de 2000	0,06 €	0,10 €		0,20 €
80g couleurs				
1 à 99	0,13 €	0,45 €	0,26 €	0,90 €
100 à 499	0,11 €	0,35 €	0,22 €	0,70 €
A partir de 500	0,10 €	0,25 €		0,50 €
80g couleurs flash				
1 à 99	0,15 €	0,45 €	0,30 €	0,90 €
A partir de 100	0,13 €	0,35 €	0,26 €	0,70 €
160g couleurs				
1 à 99	0,25 €	0,80 €		
100 à 499	0,24 €	0,60 €		
A partir de 500	0,23 €	0,40 €		

Site internet
www.mairie-guemene-penfao.fr

Inscription au répertoire des Associations

Toutes les associations de Guémené-Penfao, Beslé-sur-Vilaine et Guénouvry sont invitées à s'inscrire au répertoire des associations via le site internet de la mairie (www.mairie-guemene-penfao.fr).

Attention : une adresse e-mail est nécessaire à toute inscription

Après inscription, ce téléservice vous permet de saisir et/ou de mettre à jour votre fiche (Président, coordonnées, activités, horaires, site internet,…).

Un identifiant et un mot de passe vous permettrons de vous connecter afin d'effectuer les modifications.

Le secrétariat inter-associations est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche et pour tous renseignements complémentaires.

SECRÉTARIAT INTER-ASSOCIATIONS

Anne-Lyse vous accueille au secrétariat

Ouvert le mardi, de 14h30 à 17h30, le jeudi, vendredi, samedi, de 9h30 à 12h30

Tél. 02 40 51 16 15

e-mail : guemenepenfao.asso@orange.fr

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS (OR.GE.CO.44)

ORGECO 44 intervient dans tous les domaines de la consommation : Administration, assurances automobiles, banques, construction, environnement, immobilier, logement, santé, services, transports, téléphonie, internet, etc.

L'association OR.GE.CO.44 vous reçoit :

à Nantes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, 12 rue Louis Blanc (près de la Place de la République), 44000 Nantes

Prendre rendez-vous au 02 40 20 17 61

GYM SANTÉ

GYM-SANTE membre de la FFEPMM Sports pour Tous propose des cours pour adultes.

A Guéméné-Penfao et à Beslé :

- à Guéméné-Penfao, le lundi de 17h à 18h et le jeudi de 19h à 20h.
- à Beslé-sur-Vilaine, le lundi de 15h30 à 16h30.

VENEZ NOUS REJOINDRE DES LA RENTREE

Renseignements : **02 40 87 23 77**
02 40 87 20 10

INONDATIONS DU 25 MAI 2008

Ceci n'est pas une vue de Venise, nous sommes bien à Guémené-Penfao, en bas de la route de Châteaubriant. C'est malheureusement la réalité qui a frappé durement certains de nos concitoyens.

Dimanche 25 mai, de 18h30 à minuit, de fortes pluies orageuses accompagnées d'averses de grêle ont entraîné des inondations et des dégâts chez de nombreux particuliers. Le garage Vivien a été également fortement endommagé.

La municipalité a transmis un dossier descriptif de cet évènement exceptionnel, étayé des demandes de chaque sinistré, afin d'obtenir une reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.

La procédure est en cours, elle peut être très longue. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.

Nous remercions notre équipe de pompiers qui a effectué 65 interventions sur cet événement.

Un remerciement également à la Croix-Rouge qui a apporté son aide aux sinistrés.

LIRE ET FAIRE LIRE

Vous aimez la lecture ? Vous avez du temps libre ? Aimeriez-vous faire partager votre passion aux enfants ?

L'Amicale Laïque de Guémené Penfao vous propose de rejoindre ses acteurs du « Lire et Faire Lire », à la rentrée de Septembre 2008, au sein des écoles publiques.

Depuis 3 ans, des « mamies » et des « papys » interviennent dans les classes de CP et CE1 à raison d'une heure par semaine, pour lire des histoires aux élèves qui n'ont pas toujours la chance d'habiter auprès de leurs grands-parents.

Cette action « inter-générationnelle » rassemble enfants, enseignants et bénévoles autour de la passion du livre et développe des liens conviviaux bien au-delà des murs de l'école.

« Lire, c'est surtout voyager en toute liberté avec son imagination .... » les enfants n'en manquent jamais. Venez les rejoindre !

Pour tout renseignement, s'adressez à Maryvonne Grohan
02 40 79 23 75

RENTREE DES CLASSES

Inscription aux écoles publiques.

Veuillez vous présenter à la mairie de Guémené-Penfao, muni du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Ecole élémentaire « LOUIS PERGAUD »

M. Jean-Yves Rouxel, directeur, vous informe qu'après établissement du dossier d'inscription en mairie, vous êtes invités à prendre contact avec lui au 02 40 79 20 88 pour la visite des locaux . Du 25 au 30 août de 10h à 12h et de 14 à 16h.

FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Dimanche 15 juin 2008, la fanfare Guémenéenne a ouvert la route au traditionnel défilé de chars réalisés par les parents des enfants des écoles « La Fontaine » et « Louis PERGAUD ».

Les maîtresses, les Atsem et leurs petits élèves étaient costumés sur le thême « Tout et son contraire ». L'après -midi s'est poursuivi autour de nombreux stands de jeux, des danses et spectacles des enfants pour le plus grand plaisir de tous.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

JANVIER

04 RIVET Horlanne,
7 rue du Séquoia, née à RENNES

15 DROUET Lilwenn,
24 chemin de la Tannerie, née à ST HERBLAIN

FEVRIER

05 PERAIS Loris,
5 rue de la Bourdonnière, né à REDON

12 BERTOLOTTI Enzo,
4 rue de Chateaubriant, né à ST HERBLAIN

13 MATHIEU Lana,
La Potinais, née à ST NAZAIRE

16 TERRIENNE Erwan,
Le Verger à Guénouvry, né à REDON

28 MASCARENHAS Lola,
2 rue de la Gare à Beslé, née à REDON

MARS

09 GODARD Philémon,
Tréguély à Guénouvry, né à CHATEAUBRIANT

12 PAUCHARD Enzo,
41 rue de la Résistance à Beslé, né à REDON

17 CIZEAU Quentin,
2 rue du Pré de la Fontaine, Beslé, né à REDON

19 LEBIGRE Eliott,
8 place de l'église à Guénouvry, né à CHATEAUBRIANT

30 CASSIN Ambre,
Mon Désir, née à REDON

30 TIGER Dylan,
Tréguély à Guénouvry, né à CHATEAUBRIANT

AVRIL

10 SUEL Fantine,
La Touche Tréguel, née REDON

11 MORIN Alizée,
Domaine de Beaulieu à Beslé, née à REDON

12 POMMERAIS Lorette,
Le Tahun à Guénouvry, née à REDON

30 DANIEL Martin,
29 route de Nozay, né à ST HERBLAIN

MAI

01 METAYER Marvin,
1 route des Landes à Guénouvry, né à REDON

12 HAMON Audrey,
5 rue Henry Fournis, née à REDON

12 TROUILLAUD Evan,
7 rue Victor Hugo, né à REDON

18 ROSENTHAL- -MOREL Tom,
9 rue Henry Fournis, né à CHATEAUBRIANT

21 COGREL Luc,
49 bis rue de Beslé, né à ST-HERBLAIN

29 JULAUD Mathéo,
Les Chatelais à Beslé, né à REDON

MARIAGES

JANVIER

15 BLANC Patrick et JOANNIN Anne
10 rue Sainte Anne GUENOUVRY

AVRIL

26 PERONNE Jean-François et HOVASSE Jeanne
La Rouaudière GUEMENE-PENFAO

AVRIL (SUITE)

26 FERJANI Wissem et JAUNASSE Lydie
29 avenue de la Gare de Légé NANTES

MAI

10 ROBERT Davy et GIRARD Marie
Les Clozeaux – CONDE SUR HUISNE (Orne)

10 HERAUD Jonathan et BRAULT Alexandra
9 rue de l'Hôtel de Ville GUEMENE-PENFAO

MAI (SUITE)

17 CHAMPAGNE Rudy et DRION Aurélie
L'Epinay – GUEMENE-PENFAO

17 COGEN Olivier et LE NOZER Véronique
2 rue de la Résistance GUEMENE-PENFAO

JUIN

07 BERNIER Nicolas et GLOTAIN Alexandra
9 rue Jasmin – Paris XVI[e]

DECES

JANVIER

01 HOULLIER Marguerite, épouse GODARD
Méauduc – BESLE SUR VILAINE

02 METAYER Lucienne, veuve THOMAS
31 Chemin de la Grée Caillette

04 MARTIN Georgette, veuve LETOURMY
Dastres – GUENOUVRY

15 GRIMAUD Louis
La Rambellerie

24 DEVIENNE Simone, veuve BALAY
31 Chemin de la Grée Caillette

31 TOUYER Micheline, épouse GUERIN
31 Chemin de la Grée Caillette

FEVRIER

01 TUARD Marie, veuve HAMON
19 rue de Beslé

12 COGREL Christian
7 rue de la Rabine

12 GUERIN Gwénaël
Beix – BESLE SUR VILAINE

14 LEPAGE Jeanne
31 chemin de la Grée Caillette

19 ROUE Elisabeth, veuve POITRAL
21 boulevard de Courcelles

23 FAUCHET Edmond
31 chemin de la Grée Caillette

27 RIOT Marie, veuve REGENT
31 chemin de la Grée Caillette

29 GAVAUD Paul
Coisfoux

MARS

06 BIOU Michel
9 rue Garde Dieu

06 GROHAN François
1 rue du Séquoia

09 ROBERT Claudine, veuve TAUPIN
31 chemin de la Grée Caillette

MARS (SUITE)

19 BARRET Marie, veuve VILLIEN
31 chemin de la Grée Caillette

19 DEMART Jean
31 chemin de la Grée Caillette

21 PROVOST Clovis
31 chemin de la Grée Caillette

25 LEVEAU Angèle, épouse GIBIER
La Barberie

28 HOUGUET Raymonde, épouse ROCHERY
52 rue de la Résistance – BESLE SUR VILAINE

AVRIL

08 JAUNASSE Fernand
14 rue de Richebourg – BESLE SUR VILAINE

08 LEGENDRE Denise, veuve FRANGEUL
31 chemin de la Grée Caillette

11 BERTHAUD Georgette, épouse ANDRE
La Mignonnais

12 BERTHAUD Jean-Baptiste
Le Petit Pont Esnault

20 ORAIN Pierre
La Régale

20 GRANDHOMME Léonie
31 chemin de la Grée Caillette

25 THOMAS Lucien
La Bourdinais

MAI

02 BERTIN Jean
31 chemin de la Grée Caillette

08 MORICE Alain
2 Place Jean Jaurès

10 VINOUZE Marcelle, veuve ROSIER
31 chemin de la Grée Caillette

26 DESVAUX François
31 Chemin de la Grée Caillette

27 TESSIER Joseph
11 Impasse de la Bargaigne

JUIN

09 PECQUEUR Lydie
Tréguély à GUENOUVRY

13 RIGAUD Eugène
Les Mérions

L'ART PREND L'AIR

Les 11, 12 et 13 avril les artistes de Guémené-Penfao ont ouvert les portes de leurs ateliers.

La Pommeraie, à l'origine une exploitation de pommes, est devenue en quelque sorte une pépinière culturelle, paysagée par Valérie Stoll, selon les directives des membres de l'association BIOS'ARTS. Elle se situe au lieu-dit le Tahun sur Guénouvry.

Actuellement : Installation LAND ART de Nadia Dosbâa.

COLORANT 14

Plasticiens

Coralie et Laurent: « Les COLORANTS » (jeu de mots...) ou comment faire de l'art en détournant des objets.

C'est avec humour et en toute simplicité que ce couple de plasticiens créé des objets avec des matériaux de récupérations, beaucoup d'imagination et de bidouillages.

Par exemple cette étrange machine poussée par un vélo est un distributeur de « FILM À POUCE ».Ce sont des petits carnets de leur invention composés d'images qui s'animent en faisant défiler les pages. Coralie et Laurent les proposent dans les festivals.

21 rue des sapins - GUENOUVRY

Four où les créations en céramique sont cuites.

Pauline REBUFAT

Plasticienne - Céramiste - Cinéma d'animation

Pauline explique avec passion le minutieux travail que demande la réalisation d'un film d'animation. La recherche d'une histoire, l'écriture du scénario, le découpage de chaque plan (images et sons), le tournage... un travail de fourmis!

21 route de Redon Guémené-Penfao

Hugues PICHERIT

Peintre et sculpteur

Hugues est un artiste autodidacte. Il présente des toiles acrylique très colorées sur des thèmes originaux variés. Il a réalisé également la décoration de la façade du bar « Le Tempo ».

Les petites Fontenelles - Guémené-Penfao

Créations de Pauline Rebufat

Sophie HERNIOU

Peintre et sculpteur

Sophie réalise des bas-reliefs selon la technique de la pâte à modeler qui durci à l'air, qu'elle peint ensuite. Elle propose des sujets ayant trait à la vie et au monde animal. Elle expose depuis 15 ans et notamment, en permanence, à la galerie « Jakez » de Jacky MICHEL à Pont-Aven

Les petites Fontenelles - Guémené-Penfao

Création de Sophie Herniou

Philippe LOGEAIS - *Plasticien*

Philippe LOGEAIS : « Je m'entremets entre l'infiniment grand et l'infiniment petit et réciproquement. Ces tableaux évolutionnistes procèdent d'une procession labyrinthique intracellulaire et interstellaire parce qu'eminemment introspective. Langage polyglotte et polyphonique d'une nature révélatrice de la prolifération rémanente des végétaux et des eaux aquatiques ou celestes, de leurs libérations incessantes, constantes.
Par l'utilisation de techniques combinées alliant acides, oxydes...j'accélère le temps et son long processus alchimique qui nous amène à réfléchir sur notre réalité biologique, notre lien avec l'univers »

La Lande des Lieux Saints - GUENOUVRY

NOUVEAUX COMMERÇANTS

LE DÉ À COUDRE « CHEZ CLAUDIE »

Le Dé à Coudre a changé d'adresse, Claudie vous accueille au « 31 route de l'Hôtel de Ville » dans un espace plus grand et plus convivial. Elle vous propose toujours une offre de vêtements en dépôt-vente (prendre rendez-vous le mardi ou le mercredi pour déposer les vêtements), les retouches et un nouveau service « repassage ».

31 route de l'Hôtel de Ville - 44290 GUEMENE-PENFAO - Tél : 06.68.10.19.80

Horaires :

Mardi-Mercredi : 8h30 – 12h30
Jeudi-Vendredi : 8h30 – 12h30 / 15h00 – 19h00
Samedi : 8h30 – 12h30 / 15h00 – 19h00

ARTISAN PEINTRE

Installé depuis novembre 2007, Franck DUAULT, âgé de 29 ans, propose ses services aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités.

Devis gratuit pour les peintures d'intérieurs, d'extérieurs, les nettoyages de façades, de toits, et aussi la peinture des toitures (ardoises d'Espagne et Fibro). Procédé peu connu mais très apprécié. Franck et Gino seront ravis de mettre de la couleur dans vos maisons.

CONTACT au 02.40.79.28.55 ou 06.84.19.80.46 - Domaine de Beaulieu à Beslé sur vilaine.

AU P'TIT BESLÉ

Sonia et Pierrick vous accueille au p'tit Beslé place de l'église depuis janvier, du lundi au samedi et le dimanche matin (fermé à 16h30 le mardi)

Bonne humeur dès 7h15 pour le petit café et le journal. Et pourquoi pas un grattage au passage (5000 euros de gagnés ces jours-ci)

Quelques tables extérieures pour un petit creux accompagné d'un galopin « avec modération mais surtout pour le plaisir de tous »

Sur place, tabac, souvenirs, bijoux...Pleins de bonnes idées... concerts... La dernière en date l'ouverture de son salon de coiffure car en plus de ça, Sonia est aussi coiffeuse ! A bon entendeur.....

BOULANGERIE DE BESLÉ

Déjà 3 ans que Melissa et Guillaume DENIS sont installés en boulangerie-pâtisserie, prés de l'église. Originaire de Vendée ils ont apporté dans leurs bagages la recette de la tradition-nelle brioche vendéenne au grand plaisir de leurs clients. Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 7h30 à 13h.

Ils vous proposent pains spéciaux, viennoiseries, pâtisseries et des petites collations salées ou sucrées. Pleins de saveurs au bord des lèvres et de la Vilaine.

ARBRE ASSISTANCE

Arboriste-grimpeur diplômé d'état, William CONDETTE est intarrissable si vous le « branchez » sur ce sujet.

Elagage, abattage délicat, démontage, haubanage, soins complets, plantations, mise en sécurité...C'est avec un grand respect de la nature qu'il analyse les besoins de ses clients. Il est également membre de la Société Française d'Arboriculture.

DEVIS GRATUITS

Pour tous renseignements : William CONDETTE - La Bourdinais
44290 GUEMENE-PENFAO - 06 17 26 00 58 – Téléphone/fax : 02 40 79 20 38

UN EXPERT CERTIFIÉ PRÈS DE CHEZ VOUS.

Dominique FRIOT, a rejoint le 1er juin 2008 le cabinet d'expertises DIAGNOSTYL, implanté depuis 7 ans dans votre région. Il est présent sur tout le secteur de Guémené pour vos diagnostics avant vente immobilière (plomb, amiante, performance énergétique, gaz, prêt à taux zéro...), avant location (performance énergétique, plomb...), expertises techniques.

N'hésitez pas à le contacter - Devis immédiat – Intervention rapide

Dominique FRIOT « La mignonnais » - 44290 Guémené Penfao - 06 66 27 07 01